

RETOUR SUR LE WEEKEND DU 10/11 FEVRIER : 3 équipes Seniors en fête.



Scène de jeu : les jaunes à la conclusion d'une attaque bien réussie. Photo B Hulin

Certaines équipes attendaient beaucoup de ce dernier weekend : les féminines voulaient renouer avec la victoire, les gars (2) se mesuraient au leader Locmaria (2), les jeunes masculins régionaux connaissaient leurs premiers longs déplacements à Redon et à Vitré (avec des matchs à 16 h dimanche).

\$--Les féminines 1 se sont bien relancées face au CMG/Ille (Ille-et-Vilaine en étripant leurs adversaires 38 à 9 et conservent le leadership de l'Excellence Régionale

\$--Les gars 2 n'ont pas hésité longtemps avant de prendre la mesure de l'équipe adverse. Le score à l'arrivée de 35 à 24 leur permet de reprendre la tête de la Départementale.

\$--Les gars 1 n'ont pas trébuché devant la lanterne rouge Le Lorient

HBC. Leur match fut axé sur l'offensive (44 buts) quitte à en prendre aussi quelques uns de trop (24).

\$--Les matchs de jeunes n'ont jamais été aussi disputés et de bonne facture dans l'ensemble. Le "coup de coeur" du rédacteur va à l'équipe des U13 G(1) qui a tiré le match de la saison devant une équipe de l'Elom HB supérieure en jeu et surtout trop rigoureuse. La victoire à l'arraché 20 à 19 a couronné une rencontre savamment orchestrée sur le plan tactique par leur manger du jour Thierry Goulard. Félicitations à tous pour cette partie de haut niveau !

\$--Ce weekend a aussi permis aux jeunes des U13 F et G d'expérimenter des formes d'arbitrage en duo avec un tuteur.

Une fonction dans le club parmi tant d'autres : celle de "responsable de salle" -

On en entend souvent parler. On voit cette mention sur le planning des organisations sportives. Qu'en est-il exactement ?

*C'est d'abord **une fonction institutionnelle**, c'est-à-dire un poste officiel défini réglementairement par la Fédération.

→ **"Tout club qui organise une rencontre officielle est responsable des joueurs, des coaches, des arbitres, des dirigeants, et des spectateurs. Le club est tenu de prendre toutes les dispositions et toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement des rencontres et les respect des personnes présentes et de leurs biens, avant, pendant et après les matchs., éventuellement par recours à des prestations spécialisées"**

→ **"Le club désigne donc à cet effet un licencié majeur dont le nom doit figurer impérativement sur la feuille de match. A défaut, le club est sanctionné d'une pénalité financière pour manquement au bon ordre et à la sécurité publique."**

→ **"Le responsable de salle agit sous l'autorité du président du club."**

→ **"Il doit être objectif, réactif et anticipateur." Ce n'est donc pas un rôle figuratif !**

***Ses missions sont implicites :**

-mettre en place le dispositif de salle garantissant le bon déroulement du match (installation de la table de marque avec ordinateur et pupitre , approvisionnement en eau, serpillière, cartons verts de temps d'équipes, ...)

-vérifier les équipements (vestiaires des joueurs et des arbitres, la table de marque, ..)

-installer les gérants de la table de marque : "secrétaire" et "chronométrateur" et leur expliquer éventuellement le fonctionnement,

-accueillir les joueurs et leurs cadres, les arbitres et les accompagnateurs de jeunes arbitres, la presse (photographe et journaliste,

-faire rédiger la fdme (feuille de match) avant la rencontre et contrôler sa clôture,

-garantir la sécurité et la protection des acteurs du jeu,

-payer les arbitres désignés,

-rester en relation avec les arbitres en cas de souci de jeu et avec les coaches en cas de besoins

-Il est habilité à intervenir sur les débordements verbaux des managers en informant les arbitres, ...

-il gère aussi l'accès au local (la porte doit restée fermée) et l'accès au terrain (mi-temps et inter-matches)



C'est bien une fonction de première importance !.